Verviers : Hasan Aydin sera viré du CPAS et du groupe des élus PS

20 des 23 élus de la majorité (PS, MR et Nouveau Verviers) ont signé l'acte de destitution d'Hasan Aydin (PS) auquel ils adressent de graves et nombreux griefs.

● **Franck DESTREBECQ**

ÉdA Philippe Labeye

Un conseil communal spécial se tiendra le mardi 7 juillet pour destituer Hasan Aydin.

La tripartite à la tête de la Ville de Verviers a décidé de destituer Hasan Aydin (PS) de la présidence du CPAS et le groupe PS au conseil communal va en plus l'exclure de ses rangs. Cela a été officialisée dimanche soir lors d'une conférence de presse organisée en dernière minute à l'hôtel de ville et qui a débuté à... 23 h 30. Ce point presse a été tenu par la plupart des membres du collège communal : tous les échevins MR (Maxime Degey et Freddy Breuwer) et Nouveau Verviers (Jean-François Chefneux), avec la bourgmestre Muriel Targnion et 3 échevins PS (Alexandre Loffet, Sophie Lambert et Sylvia Belly). Ils venaient de tenir une séance du collège qui avait entériné la procédure de destitution.

Deux PS n'étaient pas présents et n'avaient pas voulu participer à la réunion préalable du collège : Hasan Aydin et l'échevin Antoine Lukoki. Ils sont, avec le conseiller communal et député fédéral Malik Ben Achour (qui dit attendre des compléments d'information avant de se prononcer), les seuls des 23 élus des groupes de la majorité à ne pas avoir signé la motion de méfiance individuelle pour destituer le président du CPAS. Cette motion, aux signatures collectées dimanche, a été officiellement déposée et sera mise au vote d'un conseil communal convoqué pour le 7 juillet.

Reproches graves des 3 partis de la majorité

Manque de loyauté envers l'équipe ; irrégularités (ou tentatives) répétées dans la gestion du CPAS, malgré les rappels à l'ordre des organes de tutelle ou de contrôle ; comportement inacceptable, injurieux, insultant, diffamatoire envers des échevins : la bourgmestre et cheffe de file du PS a longuement détaillé les reproches de l'équipe au pouvoir à l'encontre du futur-ex-président du CPAS. Ces récriminations ont été confirmées en conférence de presse par les chefs de file du MR et du Nouveau Verviers, Maxime Degey et Jean-François Chefneux, lesquels ont également déclaré, en le regrettant, qu'il n'était plus possible de travailler avec Hasan Aydin ; surtout depuis les insultes, menaces et accusations proférées la semaine dernière.

Ces reproches sont énumérés dans l'argumentaire de 5 pages A4 de la motion de méfiance signée par 20 des 23 élus de la majorité.

Exclu du groupe PS

Lors du conseil communal spécial du 7 juillet, même séance, même si certains de ses membres risquent de s'y opposer, le groupe PS déclarera qu'il exclut Hasan Aydin de ses rangs au conseil communal (et au conseil de l'action sociale), ont annoncé les élus socialistes présents ce dimanche soir à l'hôtel de ville de Verviers, forts de la signature de la motion de méfiance par 10 de leurs 13 colistiers. Pour rappel, Hasan Aydin avait enregistré le 2e meilleur score personnel sur la liste du PS aux élections communales d'octobre 2018, derrière Muriel Targnion.

Said Naji nouvel échevin PS

Lors d'un conseil communal suivant, lui aussi extraordinaire, durant cet été mais sa date n'a pas encore été fixée, le PS proposera, avec l'accord de ses partenaires MR et Nouveau Verviers, la désignation d'un nouvel échevin socialiste pour remplacer Hasan Aydin au sein de l'équipe au pouvoir. Il s'agira de Said Naji. Ses futures compétences seront déterminées quand un actuel échevin PS passera à la présidence du CPAS.

Quel nouveau président du CPAS ?

Ce ne sera en effet pas pas Said Naji qui deviendra président de CPAS, un mandat qui nécessite davantage d'expérience, surtout en cette période où les conflits de gestion sont problématiques avec la Ville. Ce remplacement-là se fera en deux temps et le PS n'a pas encore décidé lequel ou laquelle de ses échevins actuels passera à la tête du CPAS. Le choix se fera donc entre Alexandre Loffet, Sophie Lambert et Sylvia Belly, puisqu'il est exclu qu'Antoine Lukoki le soit, lui qui n'a pas signé la motion de méfiance et qui a jusqu'à présent pris le parti d'Hasan Aydin.

La législation de la Région wallonne ne permet pas d'évincer un membre d'un collège communal, ni toute une coalition, sans pourvoir dans le même temps à son remplacement dans la même fonction. Or pour accéder à la présidence, il faut d'abord être membre du conseil de l'action sociale, ce qu'aucun échevin n'est.

Situation transitoire

C'est pourquoi le groupe PS va officiellement exclure Hasan Aydin de ses rangs, pour pouvoir également le destituer de son mandat de conseiller de l'action sociale, où il sera alors remplacé par celui ou celle qui prendra sa succession à la présidence.

Mais cela prendra un peu de temps. Dès lors, la motion signée par la plupart des membres de la majorité et qui sera mise au vote du conseil communal du 7 juillet précise que Hasan Aydin sera remplacé à la présidence par Joëlle Breuer, actuelle conseillère de l'action sociale. L'ancienne présidente de l'USC (Union socialiste communale) ne sera donc présidente du Centre public d'action sociale que de manière intérimaire, pendant quelques semaines. Elle a donné son accord pour en démissionner dès que le futur président choisi parmi les échevins socialistes sera devenu membre du conseil de l'action sociale.

Cet intérim, le PS aurait voulu le confier à Gilbert Larbuisson, le chef de groupe PS et plus ancien mandataire du CPAS, avec près de trois décennies au compteur, lui qui a de nombreuses fois assuré sous plusieurs mandatures les fonctions de président quand celui-ci n'était pas disponible (vacances, maladies). Mais celui-ci, qui est aussi l'actuel président de l'USC de Verviers, est indisponible, actuellement en vacances dans le Sud de la France. ■

EN PAGES 16-17

Déclarations et lourds reproches des groupes de la majorité.